

Construire l'intermodalité des transports pour limiter l'usage de la voiture ?

Point fort de cette formation

Formation qui évite l'écueil de la technicité pour s'attacher à la réalité des usages.

Objectif principal

Présenter les pistes permettant de limiter la place des voitures dans les parts modales des déplacements.

Objectifs opérationnels

Identifier les publics et les facteurs permettant de développer la part des déplacements alternatifs à la voiture en zones urbaines, périurbaines et rurales.

Contenu

- Analyse des usages et des besoins : les publics concernés par les différentes mobilités.
- Les freins à l'utilisation des transports alternatifs à la voiture.
- Les solutions alternatives : bus à haut niveau de service (BHNS), covoiturage, autopartage, vélo, marche à pied.
- Les partenariats avec les pôles générateurs de trafic : entreprises, employeur-ses ...
- Les pistes pour lutter contre les inégalités sociales de la mobilité et les phénomènes d'exclusion.
- Les différentes manières d'impliquer les citoyen·nes, le rôle de l'information.

Méthode pédagogique et pré-requis

- Formation tous niveaux, qui nécessite pas de pré-requis.
- Alternance d'apports théoriques et de cas pratiques, d'illustrations et d'échanges afin d'identifier les bonnes pratiques.
- Les stagiaires seront évalués par questionnaire, en début et fin de formation, afin de mesurer l'acquisition des savoirs.

Format





Programme de formation

02 janvier 2025

Une journée (6 heures).

Public cible

Elu-es et collaborateur-trices d'élu-es, agents de la fonction publique, acteur-trices travaillant avec les collectivités locales (structures privées, associatives...).

Pour les personnes en situation de handicap: contacter **le référent** Cédis.

Inscriptions

Pour les élu-es :
modalités de financement et d'inscription .

Pour les agents de la fonction publique, les salarié-es, ou autres :
modalités de financement et d'inscription .

-

